



Séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de L'Isle-aux-Coudres, tenue le neuf (9) avril deux mille dix-huit (2018), à 19h00, sous la présidence de monsieur Patrice Desgagnés, maire suppléant, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 1026, chemin des Coudriers, Isle-aux-Coudres.

SONT PRÉSENTS :

- . Patrice Desgagnés, maire suppléant
- . Violette Bouchard, conseillère siège #1
- . Viateur Tremblay, conseiller siège #2
- . Luc Desgagnés, conseiller siège #3
- . Frédéric Boudreault, conseiller siège #4
- . Noëlle-Ange Harvey, conseillère siège #6

Lesquels sont tous membres du conseil municipal et forment quorum.

EST ABSENT : . Dominic Tremblay, maire

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE : . Pamela Harvey, directrice générale et secrétaire-trésorière

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE**
- 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 MARS 2018**
- 4. ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER DU MOIS DE MARS 2018**
- 5. CORRESPONDANCES**
- 6. RÉGLEMENTATION :**

Aucun
- 7. RÉOLUTIONS :**

7.1. ADMINISTRATION / REPRÉSENTATIONS

- 7.1.1. Achat d'une publicité au journal Le Charlevoisien pour souligner la « Semaine de la municipalité »;
- 7.1.2. Appui moral concernant la fondation du Club des plus belles îles du monde;
- 7.1.3. Adhésion annuelle à la Chambre de commerce de Charlevoix;
- 7.1.4. Commandite à l'Association des personnes handicapées de Charlevoix;
- 7.1.5. Commandite à Sport Action Isle-aux-Coudres pour l'opération GlouGlou;
- 7.1.6. Participation au brunch social de l'UPA de Charlevoix-Ouest;
- 7.1.7. Marque d'appréciation aux bénévoles de la bibliothèque municipale;
- 7.1.8. Dépôt du rapport périodique d'activités du poste de la MRC de Charlevoix de la Sûreté du Québec du 1^{er} décembre 2017 au 31 janvier 2018;
- 7.1.9. Demande de prix pour la conception d'une page Facebook;
- 7.1.10. Achat d'un grille-pain commercial;
- 7.1.11. Commandite au Défi Têtes rasées – Leucan – Charlevoix 2018.

7.2. LOISIRS / CULTURE / PATRIMOINE / TOURISME

- 7.2.1. Commandite à Les Productions Euphorie;

- 7.2.2. Appui moral à la tenue de l'édition 2018 du Demi-Marathon de L'Isle-aux-Coudres;
- 7.2.3. Commandite à La Grande Traversée pour la tenue de l'édition 2018 du Grand Demi-Marathon de L'Isle-aux-Coudres et signature d'une entente;
- 7.2.4. Demande d'un permis de réunion à la Régie des alcools, des courses et des jeux pour le Festival des pompiers 2018;
- 7.2.5. Mandat à Camp Le Manoir pour la tenue de l'édition 2018 du camp de jour municipal;
- 7.2.6. Commandite à Sport Action Isle-aux-Coudres pour l'activité hockey 2018;
- 7.2.7. Contribution financière municipale favorisant la participation des moins de 18 ans à des activités de loisirs et de culture faisant partie de la Programmation des loisirs et de la culture de la ville de Baie-Saint-Paul.

7.3. TRANSPORT / VOIRIE / TRAVAUX PUBLICS / AQUEDUC / ÉGOUT / DÉNEIGEMENT

- 7.3.1. SIMDUT : Achat de tableaux muraux d'information du système général harmonisé (SGH) et d'étiquettes avec pictogrammes;
- 7.3.2. Achat d'une trousse de déversement;
- 7.3.3. Achat d'un moteur CombiSystème STIHL.

7.4. INCENDIE / SÉCURITÉ CIVILE

- 7.4.1. Achat de divers équipements pour le service incendie;
- 7.4.2. Inscription de monsieur Éric Dufour au congrès annuel de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec (ACSIQ);
- 7.4.3. Embauche de monsieur Jonathan Matthews à titre de premier répondant;
- 7.4.4. Formation d'un comité pour le dossier de réalisation de la nouvelle caserne du service incendie;
- 7.4.5. Mandat à monsieur Damien Laflamme, architecte, de Atelier D. architecture et design Laflamme, pour la réalisation d'une esquisse et d'un estimé concernant le projet de caserne incendie;
- 7.4.6. Autorisation au ministère de la Sécurité publique de donner l'accès aux données communiquées par la municipalité de L'Isle-aux-Coudres au ministère en vertu de l'article 34 de la *Loi sur la sécurité incendie* au coordonnateur régional en sécurité incendie de la municipalité régionale de comté de Charlevoix (le service de sécurité incendie de Baie-Saint-Paul);
- 7.4.7. Autorisation donnée au coordonnateur du schéma de couverture de risque incendie (le service de sécurité incendie de Baie-Saint-Paul) d'obtenir des renseignements auprès de la centrale d'appels d'urgence Chaudière-Appalaches (C.A.U.C.A.) concernant la municipalité de L'Isle-aux-Coudres;
- 7.4.8. Modification de la résolution #2018-01-24 - Signature de l'entente relative à la fourniture du personnel relié à la prévention des incendies de la ville de Baie-Saint-Paul;
- 7.4.9. Dépôt d'une demande de modification au plan d'urbanisme par la succession de monsieur Gaston Dufour et mandat à la MRC de Charlevoix pour la modification du règlement sur le plan d'urbanisme #2009-07.

7.5. URBANISME / AMÉNAGEMENT / ZONAGE

- 7.5.1. Dépôt d'une demande de modification au plan d'urbanisme par la succession de monsieur Gaston Dufour.

8. VARIA

9. RENCONTRES ET REPRÉSENTATIONS

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

11. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

#2018-04-109 – Ouverture de la séance

À 19h00, le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

#2018-04-110 - Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Noëlle-Ange Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour de la présente séance ordinaire du 9 avril 2018 en modifiant le point 7.4.9. afin qu'il s'intitule « Achat de chandails et de casquettes pour les pompiers volontaires » et le point 7.5.1. afin qu'il s'intitule « Dépôt d'une demande de modification au plan d'urbanisme par la succession de monsieur Gaston Dufour et mandat à la MRC de Charlevoix pour la modification du règlement sur le plan d'urbanisme #2009-07 » et en gardant le varia ouvert.

#2018-04-111 – Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mars 2018

Il est proposé par la conseillère Violette Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mars 2018.

#2018-04-112 - Adoption des comptes payés et à payer du mois de mars 2018

Il est proposé par la conseillère Violette Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter les comptes payés et à payer du mois de mars 2018 au montant de 120 058,37 \$.

MUNICIPALITÉ DE L'ISLE-AUX-COUDRES

COMPTES PAYÉS mars 2018

Masse salariale	15 288.73 \$
Dominic Tremblay (salaire du maire)	1 145.85 \$
Dominic Tremblay (remboursement cellulaire mars 2018)	81.02 \$
Noelle Ange Harvey (salaire conseillère)	1 231.93 \$
Patrice Desgagnés (salaire conseiller)	1 431.93 \$
Viateur Tremblay (salaire conseiller)	881.93 \$
Violette Bouchard (salaire conseillère)	831.93 \$
Luc Desgagnés (salaire conseiller)	1 431.93 \$
Frédéric Boudreault (salaire conseiller)	1 431.93 \$
Centre étude collégial (Gala 2018)	200.00 \$
Comission scolaire de Charlevoix (brigade scolaire)	50.00 \$
Receveur général du Canada (licence radiocommunication)	352.00 \$
Les trésors du Patrimoine (grille pain pompier)	459.90 \$
9363-3592 Québec Inc. (transport adapté 2018)	2 155.78 \$
Visa Desjardins	1 450.33 \$
Hydro Québec	818.59 \$
Bell Mobilité	121.54 \$
Sonic (huile à chauffage)	1 179.43 \$
Pétro-Canada	365.02 \$
Pétroles Irving	588.10 \$
Revenu Québec (Ajustement remises 2017)	263.76 \$
Revenu Canada (Ajustement remises 2017)	19.43 \$
Desjardins RVER (remises Mars 2018)	1 717.99 \$
Revenu Québec (remises Mars 2018)	7 916.41 \$
Revenu Canada (remises Mars 2018)	3 308.37 \$
SOUS-TOTAL :	44 723.83 \$
COMPTES PAYÉS RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT	
Bell Canada	82.15 \$
Hydro Québec	2 669.47 \$
SOUS-TOTAL :	2 751.62 \$

COMPTES À PAYER	
9101-3243 Québec Inc.	31 450.56 \$
Alimentation W. Boudreault	236.27 \$
Axe Création	86.23 \$
Bureauthèque Pro Inc.	269.42 \$
9363-3592 Québec Inc. (transport adapté avril 2018)	2 155.78 \$
Communications Charlevoix (remboursement padget)	114.96 \$
Gabriel Harvey (frais de déplacement formation)	48.60 \$
Herna Sports (perceuse à glace service incendie)	459.90 \$
Honda Charlevoix Inc. (chargeur)	68.93 \$
Jérôme Desgagnés (frais de déplacement formation et visites)	24.30 \$
Librairie Baie-Saint-Paul (achat de livres)	107.94 \$
Lynda Tremblay	1 008.34 \$
Mon Charlevoix.net (Reine de Charlevoix)	143.72 \$
Novexco	172.80 \$
MRC de Charlevoix	33.52 \$
Promotion A. T	164.30 \$
Projciel (Portable M. le Maire)	981.85 \$
Quincaillerie Castonguay	779.75 \$
Quincaillerie Dufour	588.88
Signalisation de l'Estrie (nom de rue)	326.53
Tetra Tech (plans et devis réfection des Coudriers)	30 870.78 \$
Valère d'Anjou Inc.	33.00 \$
SOUS-TOTAL :	70 126.36 \$
COMPTES À PAYER RÉSEAU AQUEDUC ET EGOUT	
Environex	343.99 \$
Réal Huot inc.	2 021.88 \$
Quincaillerie Castonguay	34.46 \$
Quincaillerie Dufour	56.23 \$
SOUS-TOTAL :	2 456.56 \$
GRAND TOTAL :	
	120 058.37 \$

Certificat de disponibilité de crédit

Je, soussignée, Pamela Harvey, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la Municipalité de L'Isle-aux-Coudres dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Pamela Harvey, directrice générale et secrétaire-trésorière

CORRESPONDANCES

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose la liste de correspondance reçue depuis la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 12 mars 2018.

#2018-04-113 - Achat d'une publicité au journal Le Charlevoisien pour souligner la « Semaine de la municipalité »

Il est proposé par le conseiller Viateur Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter une publicité dans le journal Le Charlevoisien dans le cadre de la Semaine de la municipalité, au montant de 135,00 \$ plus taxes. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2018-04-114 - Appui moral concernant la fondation du Club des plus belles îles du monde

Considérant que L'Isle-aux-Coudres a des caractéristiques environnementales exceptionnelles;

Considérant que L'Isle-aux-Coudres est une destination touristique reconnue;

Considérant que L'Isle-aux-Coudres est reconnue pour son histoire et son patrimoine culturel;

Considérant que L'Isle-aux-Coudres est située en plein cœur du fleuve Saint-Laurent et qu'on peut y observer un phénomène de marée;

Considérant que l'on peut accéder à L'Isle-aux-Coudres par un service de traversier;

Considérant que L'Isle-aux-Coudres est une petite municipalité d'environ 1200 habitants, que sa population est stable et que les services essentiels y sont desservis;

Considérant que l'un des principaux moteurs économiques de L'Isle-aux-Coudres est le tourisme;

Considérant que l'une des missions de la municipalité est de faire rayonner L'Isle-aux-Coudres sur les plans régional, national et international;

Considérant que le projet de Club des plus belles îles du monde est innovateur et permettrait une publicité de L'Isle-aux-Coudres à l'étranger;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par le conseiller Luc Desgagnés et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la création du Club des plus belles îles du monde et de manifester l'intérêt de la municipalité de L'Isle-aux-Coudres à faire partie des îles fondatrices de cet organisme.

#2018-04-115 - Adhésion annuelle à la Chambre de commerce de Charlevoix

Il est proposé par la conseillère Noëlle-Ange Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers d'adhérer à la Chambre de commerce de Charlevoix pour l'année s'échelonnant du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019 au coût de 195,00 \$ plus taxes. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2018-04-116 - Commandite à l'Association des personnes handicapées de Charlevoix

Il est proposé par le conseiller Frédéric Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers de faire une commandite de 50,00 \$ à l'Association des personnes handicapées de Charlevoix dans le cadre de leur 40^e anniversaire. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2018-04-117 - Commandite à Sport Action Isle-aux-Coudres pour l'opération GlouGlou

Il est proposé par la conseillère Violette Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers de commanditer, tel que budgété, pour la somme de 1 000,00 \$ l'organisme Sport Action Isle-aux-Coudres concernant son activité GlouGlou qui aura lieu le 28 avril prochain et qui consiste à nettoyer les fossés des chemins publics, et de permettre l'entreposage des cannettes amassées lors de cette activité dans le garage municipal ou à l'écocentre avec l'accord de la MRC de Charlevoix. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2018-04-118 - Participation au brunch social de l'UPA de Charlevoix-Ouest

Il est proposé par le conseiller Viateur Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter deux (2) billets pour participer au brunch social de l'UPA de Charlevoix-Ouest qui aura lieu le 13 mai prochain, à la salle des Loisirs de Saint-Hilarion, au coût total de 50,00 \$ (25,00 \$ par billet), et de mandater monsieur Patrice Desgagnés, maire suppléant, avec une personne de son choix pour y assister. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2018-04-119 - Marque d'appréciation aux bénévoles de la bibliothèque municipale

Il est proposé par la conseillère Noëlle-Ange Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat de quatre (4) certificats-cadeaux d'une valeur de 40,00 \$ chacun, pour un total de 160,00 \$, auprès de Tourisme Isle-aux-Coudres, en guise de marque d'appréciation des bénévoles de la bibliothèque municipale dans le cadre de la Semaine de l'action bénévole qui se déroulera du 15 au 21 avril 2018 et de transmettre à chacune des bénévoles une lettre personnalisée afin de les remercier individuellement. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2018-04-120 - Dépôt du rapport périodique d'activités du poste de la MRC de Charlevoix de la Sûreté du Québec

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de déposer le rapport périodique d'activités du poste de la MRC de Charlevoix de la Sûreté du Québec couvrant la période du 1^{er} décembre 2017 au 31 janvier 2018 et d'en faire la diffusion sur le site Internet de la municipalité.

#2018-04-121 - Demande de prix pour la conception d'une page Facebook

Considérant que la municipalité ne possède pas de page Facebook;

Considérant que les membres du conseil municipal sont d'avis qu'il s'agit d'un outil efficace de joindre la population et y diffuser des informations suscitant l'intérêt populaire;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par le conseiller Viateur Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers de demander des prix aux entreprises ciblées par le conseil municipal afin de créer une page Facebook au nom de la municipalité.

#2018-04-122 - Achat d'un grille-pain commercial

Il est proposé par le conseiller Frédéric Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers d'entériner la décision d'acheter un grille-pain commercial usagé auprès de Les Trésors du Patrimoine, au coût de 400,00 \$ plus taxes et de le prêter gratuitement aux organismes insulaires en autant toutefois qu'il le rapporte en bon état ou qu'ils procèdent à sa réparation advenant un bris de l'appareil. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2018-04-123 - Commandite au Défi Têtes rasées – Leucan – Charlevoix 2018

Considérant que la municipalité de L'Isle-aux-Coudres commandite d'autres organismes ayant comme cheval de bataille la lutte contre le cancer;

Considérant que le Défi Têtes rasées Leucan aide directement les enfants atteints de cancer ainsi que leur famille;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par la conseillère Violette Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer monsieur Sébastien Thibeault dans sa levée de fonds concernant sa participation au Défi têtes rasées de Leucan Charlevoix 2018 qui aura lieu le 1^{er} juin prochain à Baie-Saint-Paul et de commanditer Leucan Québec pour la somme de 100,00 \$. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2018-04-124 - Commandite à Les Productions Euphorie

Considérant que Les Productions Euphorie, organisme sans but lucratif, permet à de jeunes artistes de L'Isle-aux-Coudres de participer à des spectacles musicaux;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par la conseillère Noëlle-Ange Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder une commandite de 500,00 \$ (Plan A//

Shook up) à Les Productions Euphorie pour la réalisation de son spectacle estival 2018. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2018-04-125 - Appui moral à la tenue de l'édition 2018 du Demi-Marathon de L'Isle-aux-Coudres

Il est proposé par le conseiller Luc Desgagnés et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer moralement La Grande Traversée dans la tenue de l'évènement Demi-Marathon de L'Isle-aux-Coudres qui aura lieu le 4 août 2018, sur le territoire de L'Isle-aux-Coudres.

#2018-04-126 - Commandite à La Grande Traversée pour la tenue de l'édition 2018 du Grand Demi-Marathon de L'Isle-aux-Coudres et signature d'une entente

Considérant la résolution précédente portant le numéro 2018-04-125 par laquelle la municipalité a donné son appui à La Grande Traversée pour l'organisation de l'édition 2018 du Demi-Marathon de L'Isle-aux-Coudres;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par le conseiller Frédéric Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit :

- . de commanditer l'évènement en donnant la somme de 500,00 \$ et en fournissant gratuitement la main d'œuvre (employé municipal et pompiers volontaires) et l'utilisation de biens municipaux ou sous gestion municipale;
- . de prêter gratuitement le stationnement annexé au terrain de jeux municipal à La Grande Traversée en autant toutefois que ce stationnement soit gratuit aux résidents de L'Isle-aux-Coudres qui participent ou assistent à l'évènement;
- . d'autoriser monsieur Dominic Tremblay, maire ou monsieur Patrice Desgagnés, maire suppléant, et madame Pamela Harvey, directrice générale et secrétaire-trésorière, ou madame Marie Dufour, secrétaire-trésorière adjointe, à signer l'entente finale concernant la tenue de l'édition 2018 du Demi-Marathon de L'Isle-aux-Coudres avec La Grande Traversée ainsi que tout autre document nécessaire pour donner plein et entier effet à la présente résolution. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2018-04-127 - Demande d'un permis de réunion à la Régie des alcools, des courses et des jeux pour le Festival des pompiers 2018

Considérant que l'édition 2018 du Festival des pompiers de Charlevoix aura lieu à L'Isle-aux-Coudres, les 10, 11 et 12 août;

Considérant que la municipalité est l'hôtesse et l'organisatrice de cette édition du festival;

Considérant que des boissons alcoolisées y seront vendues dans un bar installé à l'intérieur d'un chapiteau;

Considérant que plus de trois cents (300) visiteurs sont attendus lors de ce festival;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par la conseillère Violette Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers de permettre la vente de boissons alcoolisées lors de ce festival et de mandater madame Pamela Harvey, directrice générale et secrétaire-trésorière, afin d'effectuer toutes les démarches auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux, et signer tous les documents requis afin d'obtenir tous les permis de réunion nécessaire à la tenue de l'évènement.

#2018-04-128 - Mandat à Camp Le Manoir pour la tenue de l'édition 2018 du camp de jour municipal

Considérant la rencontre tenue le 27 mars dernier par la municipalité en collaboration avec le Camp Le Manoir et à laquelle les parents des enfants âgés entre 5 et 12 ans étaient conviés;

Considérant la renommée du Camp Le Manoir et l'expérience de son équipe;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par le conseiller Viateur Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit :

- . d'entériner la décision prise lors de la rencontre tenue le 27 mars dernier de lancer un processus d'embauche de deux moniteurs et d'un responsable du camp pour le camp de jour municipal, et ce, conjointement avec Camp Le Manoir et que cet organisme étudie la

possibilité et de former les employés du camp de jour de la municipalité de L'Isle-aux-Coudres cet été et de superviser ce camp;

. que monsieur Thomas Le Page-Gouin, directeur général du Camp Le Manoir, et madame Pamela Harvey, directrice générale de la municipalité, s'occupent du processus d'embauche, soit notamment de faire les entrevues de sélection.

#2018-04-129 - Commandite à Sport Action Isle-aux-Coudres pour l'activité hockey 2018

Il est proposé par la conseillère Violette Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement de 500,00 \$ au comité Sport Action Isle-aux-Coudres pour l'activité hockey 2018, tel que prévu au budget. Par la présente, la dépense et le paiement sont autorisés.

#2018-04-130 - Contribution financière municipale favorisant la participation des moins de 18 ans à des activités de loisirs et de culture faisant partie de la Programmation des loisirs et de la culture de la ville de Baie-Saint-Paul

Considérant la demande écrite de plusieurs parents demandant à la municipalité de contribuer financièrement à des activités de loisirs auxquelles leurs enfants participent à l'extérieur du territoire de la municipalité;

Considérant que la ville de Baie-Saint-Paul majore ses tarifs de 75 % pour les non-résidents;

Considérant la Politique familiale en vigueur à la municipalité;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par le conseiller Luc Desgagnés et résolu à l'unanimité des conseillers de rembourser, rétroactivement au 1^{er} avril 2018, le supplément payé par les contribuables de L'Isle-aux-Coudres lorsqu'ils inscrivent leurs enfants âgés de moins de 18 ans à des activités faisant partie de la Programmation des loisirs et de la culture de la ville de Baie-Saint-Paul mais seulement en ce qui concerne des activités qui ne sont pas disponibles sur le territoire de la municipalité et que la présente résolution fasse partie intégrante de la politique familiale. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2018-04-131 - SIMDUT : Achat de tableaux muraux d'information du système général harmonisé (SGH) et d'étiquettes avec pictogrammes

Il est proposé par la conseillère Noëlle-Ange Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter trois (3) tableaux muraux d'information SGH (SEJ599) au coût de 124,20 \$ chacun et d'un assortiment de 1120 étiquettes (SEJ585) avec pictogrammes des classes de danger SGH au coût de 96,30 \$ pour un total de 468,90 \$ plus taxes auprès de SOS TECHNOLOGIES. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2018-04-132 - Achat d'une trousse de déversement

Il est proposé par la conseillère Noëlle-Ange Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter une trousse de déversement 63 gallons au coût de 585,00 \$ plus taxes auprès de SOS TECHNOLOGIES. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2018-04-133 - Achat d'un moteur CombiSystème STIHL

Il est proposé par le conseiller Viateur Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter un moteur CombiSystème STIHL KM131R, au coût de 479,95 \$ plus taxes, auprès de LOU-TEC. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2018-04-134 - Achat de divers équipements pour le service incendie

Il est proposé par le conseiller Viateur Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter les équipements suivants pour le service incendie, au coût de 19 530,91 \$ à savoir :

. une (1) lance perforatrice, au coût de 895,00 \$ plus taxes, auprès de L'Arsenal (soumission SOUM040039);

. un (1) ensemble de cascade à trois (3) cylindres de 6 000 livres pour remplissage des bouteilles d'oxygène et incluant les tuyaux de raccordement, un régulateur ajustable et une

ligne de rechargement, au coût de 5 915,00 \$ plus taxes, auprès d'ARÉO-FEU (soumission numéro 64854);

. dix-sept (17) ensembles d'outils de sauvetage « channelock 87 » 9 pouces, au coût de 54,23 \$ chacun, auprès d'AÉRO-FEU (soumission numéro 64854);

. une (1) lampe de scène portable rechargeable 120 volts, au coût de 799,00 \$, auprès d'AÉRO-FEU (soumission 64854);

. un (1) appareil respiratoire au coût de 11 000,00 \$.

Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2018-04-135 - Inscription de monsieur Éric Dufour au congrès annuel de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec (ACSIQ)

Il est proposé par la conseillère Violette Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers d'inscrire le chef pompier au congrès annuel de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec (ACSIQ) à Rimouski, du 2 au 5 juin 2018, au montant de 455,00 plus taxes. Par la présente, la dépense de même que tous les frais qui y sont inhérents, soit notamment les frais de déplacement et les frais d'hébergement pour quatre nuits, ainsi que leur paiement sont autorisés.

#2018-04-136 - Embauche de monsieur Jonathan Matthews à titre de premier répondant

Considérant que monsieur Jonathan Matthews est fait partie de la brigade incendie de la municipalité de L'Isle-aux-Coudres;

Considérant que monsieur Matthews a réussi avec succès la formation de premier répondant de Niveau 3;

Considérant que les premiers répondants embauchés par la municipalité sont de Niveau 1;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par la conseillère Noëlle-Ange Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers d'embaucher monsieur Jonathan Matthews à titre de premier répondant de Niveau 1 et de l'inscrire au service de SURVI-Mobile. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2018-04-137 - Formation d'un comité pour le dossier de réalisation de la nouvelle caserne du service incendie

Considérant la résolution portant le numéro #2018-03-102 intitulé « Démarrer le dossier de réalisation de la caserne incendie »;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par le conseiller Frédéric Boudreault et résolu à l'unanimité des conseiller que les conseillers Patrice Desgagnés, Luc Desgagnés et Viateur Tremblay fassent partie de ce comité ainsi que monsieur Éric Dufour, chef du service incendie et madame Pamela Harvey, directrice générale et secrétaire-trésorière.

#2018-04-138 - Mandat à monsieur Damien Laflamme, architecte, de Atelier D. architecture et design Laflamme, pour la réalisation d'une esquisse et d'un estimé concernant le projet de caserne incendie

Considérant le dossier de construction d'une nouvelle caserne incendie;

Considérant l'offre de services de monsieur Damien Laflamme, architecte, chez Atelier D, architecte et design Laflamme, en date du 4 avril 2018, pour la réalisation des services suivants :

- . Visite sur place et cueillette de données (programmation);
 - . Plan d'implantation;
 - . Plan d'aménagement intérieur;
 - . Présentation 3D;
 - . Évaluation budgétaire et préliminaire;
-

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par la conseillère Noëlle-Ange Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater monsieur Damien Laflamme, architecte, de chez Atelier D, architecte et design Laflamme de produire une esquisse et faire une proposition d'aménagement de la nouvelle caserne de la municipalité de L'Isle-aux-Coudres, au taux de 95,00 \$ l'heure en ce qui a trait au travail d'architecte et au taux de 65,00 \$ l'heure en ce qui a trait au travail de technicien, pour un montant budgétaire de 5 000,00 \$. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2018-04-139 - Autorisation au du ministère de la Sécurité publique de donner l'accès aux données communiquées par la municipalité de L'Isle-aux-Coudres au ministère en vertu de l'article 34 de la *Loi sur la sécurité incendie* au coordonnateur régional en sécurité incendie de la municipalité régionale de comté de Charlevoix (le service de sécurité incendie de Baie-Saint-Paul)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de L'Isle-aux-Coudres communique au ministre de la Sécurité publique, en vertu de l'article 34 de la *Loi sur la sécurité incendie*, tous les renseignements relatifs aux incendies survenus sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE les renseignements communiqués au ministre de la Sécurité publique par la municipalité de L'Isle-aux-Coudres sont stockés dans une banque de données administrée par le ministère de la Sécurité publique;

CONSIDÉRANT QUE le ministre de la Sécurité publique ne peut, en vertu de l'article 150 de la *Loi sur la sécurité incendie*, révéler les renseignements relatifs au point d'origine, aux causes probables ou aux circonstances d'un incendie qui lui ont été communiqués en application de l'article 34 ni communiquer un document obtenu en vertu de cet article sans le consentement de son auteur;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de L'Isle-aux-Coudres souhaite que le coordonnateur régional en sécurité incendie de la municipalité régionale de comté de Charlevoix (le service de sécurité incendie de Baie-Saint-Paul) ait accès aux renseignements communiqués par elle au ministre de la Sécurité publique, lesquels sont stockés dans une banque de données administrée par le ministère de la Sécurité publique;

CONSIDÉRANT QUE le coordonnateur régional en sécurité incendie de la municipalité régionale de comté de Charlevoix (le service de sécurité incendie de Baie-Saint-Paul) doit obtenir un privilège d'accès aux renseignements communiqués au ministre par la municipalité de L'Isle-aux-Coudres en vertu de l'article 34 de la *Loi sur la sécurité incendie*;

CONSIDÉRANT QUE le coordonnateur régional en sécurité incendie de la municipalité régionale de comté de Charlevoix (le service de sécurité incendie de Baie-Saint-Paul) doit avoir accès à l'ensemble des renseignements communiqués au ministre afin de procéder à la mise en place du programme d'analyse des incidents et établir les activités de prévention et de sensibilisation du public, et ce, de façon annuelle;

EN CONSÉQUENCE DE CE QUI PRÉCÈDE, il est proposé par la conseillère Violette Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le ministère de la Sécurité publique à donner un privilège d'accès au coordonnateur régional en sécurité incendie de la municipalité régionale de comté de Charlevoix (le service de sécurité incendie de Baie-Saint-Paul) afin que ce dernier puisse consulter les renseignements transmis au ministre de la Sécurité publique par la municipalité de L'Isle-aux-Coudres en vertu de l'article 34 de la *Loi sur la sécurité incendie*.

#2018-04-140 - Autorisation donnée au coordonnateur du schéma de couverture de risque incendie (le service de sécurité incendie de Baie-Saint-Paul) d'obtenir des renseignements auprès de la centrale d'appels d'urgence Chaudière-Appalaches (C.A.U.C.A.) concernant la municipalité de L'Isle-aux-Coudres

CONSIDÉRANT QU'une municipalité locale peut conclure une entente avec toute autre municipalité relativement à tout ou en partie d'un domaine de leur compétence, et ce, en vertu des articles 569 et suivants du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., chapitre C-27.1);

CONSIDÉRANT QUE la délégation des responsabilités de la MRC au service de sécurité incendie de la Ville de Baie-Saint-Paul en matière de coordination des actions prévues au plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risque en sécurité incendie de la MRC de Charlevoix;

CONSIDÉRANT QUE l'élaboration du déploiement des ressources et la gestion des entraides et des effectifs doivent être conclus avant de soumettre le schéma de couverture de risque en sécurité incendie à sa révision auprès du ministère de la Sécurité publique;

CONSIDÉRANT QUE les statistiques doivent être disponibles au coordonnateur afin qu'il puisse transmettre au ministère de la Sécurité publique, de façon annuelle, les rapports

requis découlant des actions et objectifs cités au schéma de couverture de risque en sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QUE les statistiques doivent être disponibles au coordonnateur afin de voir à la réalisation et à l'avancement des actions, programmes et objectifs cités au schéma de couverture de risque en sécurité incendie;

EN CONSÉQUENCE DE CE QUI PRÉCÈDE, il est proposé par la conseillère Noëlle-Ange Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit :

QUE le conseil accorde au coordonnateur (service de sécurité incendie de Baie-Saint-Paul), le droit de pour et au nom de la municipalité de L'Isle-aux-Coudres :

- Procéder à la demande de consultation et à la modification des protocoles d'appel auprès de la centrale C.A.U.C.A.;
- Consulter et recevoir les cartes d'appels;
- Demander et consulter les statistiques annuelles de la centrale C.A.U.C.A.;
- Soumettre à la centrale C.A.U.C.A des modèles de déploiement et de gestion des entraides;
- Demander l'accès aux enregistrements des bandes audio.

QUE, avant de procéder à tout changement auprès de la centrale C.A.U.C.A, le coordonnateur devra avoir l'autorisation du responsable désigné en sécurité incendie de la municipalité de L'Isle-aux-Coudres, soit monsieur **Éric Dufour**;

QUE le directeur de la sécurité publique de la Ville de Baie-Saint-Paul, monsieur **Alain Gravel**, son assistant-chef, monsieur **Jean-François Dubé** et le lieutenant-coordonnateur monsieur **Sébastien Davis**, soient les seuls mandatés par la municipalité de L'Isle-aux-Coudres à faire ces demandes auprès de la centrale C.A.U.C.A pour ce qui précède.

#2018-04-141 - Modification de la résolution #2018-01-24 - Signature de l'entente relative à la fourniture du personnel relié à la prévention des incendies de la ville de Baie-Saint-Paul

Considérant que la MRC de Charlevoix n'offre plus le service de prévention des incendies;

Considérant qu'une municipalité locale peut conclure une entente avec toute autre municipalité relativement à tout ou partie d'un domaine de leur compétence, et ce, en vertu des articles 569 et suivants du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., chapitre C-27.1);

Considérant que la municipalité de L'Isle-aux-Coudres souhaite conclure une entente de services en matière de prévention des incendies et de gestion avec la ville de Baie-Saint-Paul tout en conservant sa compétence en la matière;

Considérant la résolution #2018-01-24 par laquelle la municipalité a approuvé la signature d'un premier projet d'entente relatif à la fourniture de personnel relié à la prévention des incendies de la ville de Baie-Saint-Paul;

Considérant que le projet d'entente déposée aux archives par la résolution #2018-01-24 a été modifiée;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par le conseiller Viateur Tremblay et résolu à l'unanimité d'approuver le deuxième projet d'entente de services relative à la fourniture du personnel relié à la prévention des incendies de la ville de Baie-Saint-Paul tel que le projet déposé aux archives soumis par la ville de Baie-Saint-Paul le 16 mars dernier, de procéder à la signature de cette entente et de nommer monsieur Dominic Tremblay, maire, ou monsieur Patrice Desgagnés, maire suppléant, et madame Pamela Harvey, la directrice générale et secrétaire-trésorière ou madame Marie Dufour, secrétaire-trésorière adjointe pour signer le document.

#2018-04-142 - Achat de chandails et de casquettes pour les pompiers volontaires

Il est proposé par le conseiller Viateur Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers d'allouer un montant d'environ 700,00 \$ pour l'achat de chandails à manches courtes et de casquettes aux dix-sept (17) membres du service incendie de la municipalité de L'Isle-aux-Coudres, et ce, afin que les pompiers volontaires puissent mieux s'identifier lors de sorties ou d'événements ne nécessitant pas le port de l'uniforme. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2018-04-143 - Dépôt d'une demande de modification au plan d'urbanisme par la succession de monsieur Gaston Dufour et mandat à la MRC de Charlevoix pour la modification du règlement sur le plan d'urbanisme #2009-07

Considérant la demande de modification au plan d'urbanisme (règlement #2009-07) adressée par la succession de monsieur Gaston Dufour à la municipalité, le 26 mars 2018, afin de permettre l'ouverture d'une nouvelle rue privée dans le but d'exécuter un legs particulier fait par le défunt dans son testament;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par le conseiller Frédéric Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit :

- . de déposer la demande de modification au plan d'urbanisme faite par la succession de monsieur Gaston Dufour le 26 mars 2018;
- . de mandater monsieur Stéphane Chaîné, urbaniste à la MRC de Charlevoix, afin d'effectuer la modification au règlement #2009-07 intitulé « Règlement sur le plan d'urbanisme » afin d'y ajouter un chemin privé, situé entre les numéros civiques 1410 et 1416, chemin des Coudriers, sous réserve de l'approbation du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec pour permettre l'accès à ce chemin via le chemin public passant en front;
- . que le processus de modification réglementaire soit effectué aux frais exclusifs du demandeur;
- . que la demande d'accès au chemin public soit adressée directement par le demandeur au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec;
- . qu'advenant une construction sur le ou les terrains desservis par ce chemin privé, celui-ci devra respecter les exigences minimales en la matière qui sont prévues au règlement de lotissement #2009-09 (chapitre 4) et permettre notamment aux services publics des services incendie, ambulancier et policier de s'y rendre facilement;
- . que la municipalité ne desservira pas en services publics le chemin privé qui sera créé, c'est-à-dire que la municipalité n'a pas l'intention de desservir ce chemin notamment par le service de cueillette des déchets, de la récupération et du compost, le service de déneigement, les services d'aqueduc et d'égout et qu'elle n'a pas non plus l'intention de rendre public ce chemin à court terme.

#2018-04-144 – Retour sur l'annonce par la députée d'un deuxième nouveau médecin pour desservir la population de Charlevoix-Ouest

Considérant l'annonce par madame Caroline Simard, députée de Charlevoix – Côte-de-Beaupré, d'un deuxième nouveau médecin pour desservir en soins médicaux la population de Charlevoix-Ouest;

Considérant que les propos de la députée ont laissé entendre que ce médecin serait assigné pour assurer la couverture médicale des résidents de L'Isle-aux-Coudres;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par la conseillère Noëlle-Ange Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers de s'assurer que le Groupe de médecine familiale de Charlevoix-Ouest tienne compte des besoins des résidents de L'Isle-aux-Coudres lors de ses planifications futures et que la présente résolution soit transmise à monsieur Michel Delamarre, président directeur général du Centre intégré universitaire de santé et de service sociaux de la Capitale-Nationale ainsi qu'à monsieur Gaétan Dallaire, responsable du Groupe de médecine familiale de Charlevoix-Ouest.

#2018-04-145 – Période de questions

La période de questions est ouverte à 19h49.

Les questions ayant toutes été répondues, la période de questions est fermée à 20h25.

#2018-04-146 – Levée de la séance ordinaire du 9 avril 2018

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance ordinaire du 9 avril 2018, à 20h25.

Patrice Desgagnés, maire suppléant

**Pamela Harvey, directrice générale
et secrétaire-trésorière**

Je, Patrice Desgagnés, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du *Code municipal du Québec*.

Le présent procès-verbal est toutefois sujet, conformément aux dispositions de l'article 201 du *Code municipal du Québec*, à l'approbation du conseil municipal, ce qui implique que son contenu pourra être modifié lors de cette approbation prévue à la séance du conseil municipal du 14 mai 2018. En conséquence, soyez avisés que toute mention indiquée au procès-verbal qui précède est sujette à modification lors de cette approbation.

Patrice Desgagnés, maire suppléant